

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 1 (1904)
Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

PREMIÈRE ANNÉE

N° 6.

JUIN 1904



LÉON SAUTTER

Nous avons le chagrin d'annoncer à nos lecteurs la perte que notre Société vient de faire en la personne d'un de ses membres qui lui faisait honneur et pouvait être compté parmi les plus gros producteurs de notre pays.

M. Léon Sautter vient d'être enlevé, après une longue et pénible maladie, patiemment et courageusement supportée, aidé en cela par les soins d'une femme dévouée et pleine de sollicitude.

M. Sautter avait, d'abord seul, puis avec son associé, M. Pierre Odier, créé de nombreux et beaux ruchers, et ils avaient entrepris ensemble une maison de vente de produits et d'outillage apicoles qui promettait de bons résultats, dont M. Sautter, hélas, n'a pu voir la réalisation. Il était un fervent et vaillant apiculteur, ne se laissant pas démonter par les revers inévitables des débuts et des mauvaises récoltes. Il y a quelques années que, par suite d'une erreur de son ancien assistant, il perdit à la fois plus de cent ruches. Sans un instant de découragement, il racheta de suite les essaims

nécessaires pour tout repeupler et il fut, dès l'été suivant, récompensé de son courage par la plus belle récolte qu'on ait enregistrée dans notre pays, soit près de sept mille kilogrammes.

Dans sa vie privée, c'était un homme aimable, bienveillant, d'un commerce sûr. Nous nous associons de tout cœur aux regrets qu'il laisse à tous ceux qui l'ont connu et nous présentons à M^{me} Léon Sautter l'expression d'une grande sympathie pour la perte si cruelle qu'elle vient de faire. Elle a été pour son mari une aide aimable et vaillante, toujours prête à le seconder dans les moments difficiles.

Ed. BERTRAND.

Léon Sautter est né aux Etats-Unis le 16 avril 1862, il fit ses études classiques au Collège Galliard à Lausanne (1).

Propriétaire à Genollier, Léon Sautter avait fait une étude approfondie de l'agriculture à l'Ecole agronomique de Hohenheim dans le Wurtemberg, et en France à l'Ecole de Puilboreau, près de la Rochelle. C'est en Algérie, puis dans différents domaines, qu'il s'est perfectionné encore avant de s'établir comme régisseur de domaines. Cet ami sincère, au cœur d'or, était voué à l'apiculture : il avait de quoi tenir, étant, par sa mère, arrière-arrière petit-fils de François Huber. C'est à Nyon en 1886, aux cours de M. Bertrand, que notre amitié naquit et je ne puis laisser recouvrir la tombe trop tôt fermée de celui qui pendant 18 ans fut lié avec moi de l'amitié la plus grande sans lui dire ici un suprême adieu.

Léon Sautter fut un actif et un vaillant. Son travail personnel intense lui permettait encore de s'occuper activement des sociétés apicoles. Membre de la Société romande, il coopéra avec M. de Ribeaucourt et nous à la fondation de la section de La Côte qui prit en peu de temps une extension telle qu'elle dut se dédoubler en section de Nyon et section de La Côte vaudoise.

Adieu ami, tu as été en exemple à beaucoup, que la terre te soit légère.

C. BRETAGNE.

COMMUNICATION

M. C.-P. Dadant nous prie d'avertir nos collègues que le Congrès des apiculteurs est fixé pour les 27, 28 et 29 septembre, à St-Louis (Amérique); les deux premiers jours seront consacrés à une réunion internationale.

(1) M. Galliard, dont la renommée pédagogique s'étendait au loin, était cousin germain du père de notre ami.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

JUILLET

Les nouvelles que nous recevons des ruchers s'accordent à dire que partout il y a eu très peu d'essaims. Beaucoup de ruches ont changé de reines en avril et mai sans essaimer ; d'autres végètent parce qu'elles ont des mères défectueuses, et il faudra procéder à leur remplacement. Avant la fin de la récolte, il est nécessaire de faire une revue, et partout où le développement a laissé à désirer, la reine doit céder la place à une jeune, qui produira pour l'année prochaine une génération nombreuse.

M. Ruffy a, dans notre dernier numéro, expliqué comment on s'y prend pour avoir de jeunes mères et celui qui a suivi ses instructions ne sera pas à court de bonnes jeunes majestés.

Dans le dernier numéro de la *Schweiz. Bienenzeitung*, M. Kramer donne un excellent conseil à ceux qui veulent faire un élevage rationnel. « Pas de fumée », dit-il, « pendant ces opérations, mais un nourrissage abondant au miel (pas au sucre) avant, pendant et après le travail ; ce breuvage copieux est la baguette magique qui rend les abeilles inoffensives et garantit toujours une réussite complète. » Aux cours qui se sont donnés dernièrement à Zoug, on opérait par un temps très défavorable sans fumée, on coupait dans une ruche les alvéoles royaux, on les greffait dans d'autres souches et pas une abeille ne s'est défendue, le succès fut complet. Pourquoi ? C'est que la ruche avait reçu, le soir avant, trois bouteilles de nourriture, une bonne dose encore le matin et pendant l'opération un baptême par dessus les rayons. Rappelons-nous toujours que l'abeille gorgée de miel, embarrassée et gênée, n'est jamais agressive, tandis que l'abeille affamée est toujours de mauvaise humeur.

Les essaims secondaires sont bien à surveiller ; comme ils ont de jeunes reines, ils sont précieux même quand ils sont un peu faibles. Rien de plus facile que d'en faire des colonies capables de passer l'hiver ; on n'a qu'à les secourir par des rayons bâtis, un ou deux rayons de couvain pris à des ruches fortes et par un nourrissage stimulant.

J'espère que la récolte occupera beaucoup nos collègues pendant ce mois ; le débutant fera bien de ne pas renvoyer trop ce travail, d'ôter les hausses avant que les abeilles ne trouvent plus rien dehors. Il est alors moins ennuyé par les abeilles et n'a pas à

craindre le pillage. On donne les rayons extraits à lécher seulement le soir, de peur d'attirer les pillardes et il est bon de les asperger d'eau fraîche avant de les mettre dans la ruche. Nous n'extrayons jamais les rayons des corps de ruche ; s'il y a trop de miel en bas, nous gardons les rayons pleins pour les donner au printemps ; c'est le meilleur nourrissage stimulant.

Les rayons dont pour le moment on n'a pas d'emploi demandent une surveillance continuelle ; les perfides teignes s'y introduisent partout et les abiment en moins de rien. Tous les morceaux sont mis au cérificateur, de peur qu'ils ne deviennent un nid à vermine.

Aussitôt que la miellée cesse, il faut ôter les cales sous les ruches pour éviter le pillage, qui est beaucoup plus facile à prévenir qu'à guérir quand une fois il a commencé.

A la fin de ce mois, l'apiculteur doit déjà penser à préparer l'hivernage. La miellée touche à sa fin, l'activité des abeilles baisse, la ponte se ralentit et il est avantageux de stimuler la ponte pour qu'une nombreuse jeune génération soit encore créée. Notre collègue M. Ruffy donnera à cet égard, dans le prochain numéro, des conseils qui seront utiles aux débutants et même à d'autres.

Ul. GUBLER.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PRINTEMPS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE, A GENÈVE

(Suite.)

Un banquet fort bien servi a réuni apiculteurs et invités au Bâtiment de l'Arquebuse et de la Navigation. M. Gubler porte, d'une façon humoristique, le toast à la patrie, puis donne la parole à M. Maire, désigné comme major de table pour le banquet officiel.

M. BESSON, conseiller d'Etat, chef du Département de l'Agriculture, excuse les personnes invitées qui n'ont pu assister à l'assemblée. Il fait ressortir quel plaisir doit avoir l'apiculteur à préparer, en hiver, le matériel qui lui sera nécessaire pour atteindre la belle saison, la récolte, et porte la santé des apiculteurs.

M. SIMONET, dans un toast bien tourné, boit à la santé de M. le chef des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture, qui n'a jamais ménagé ses encouragements à l'apiculture.

M. Charles VIEILLE, dont l'amabilité est connue, porte comme de coutume le toast aux dames.

M. DESCOLLAYES porte la santé de MM. Gisler, ancien membre du

comité et ancien président, et Prévost, président actuel de la section genevoise.

M. ODIER apporte les salutations de la section de Nyon à la section de Genève.

M. BRETAGNE porte son toast à M. Seiler et à M^{me} Seiler, qui a bien voulu accompagner son mari, et remercie notre sympathique honoraire de son dévouement à la cause apicole.

M. SEILER expose comment il a été amené à défendre les apiculteurs honnêtes contre les falsificateurs et contre les erreurs de principes trop absolus.

M. LANGEL porte la santé de M. Bertrand et dit ce qu'il a fait pour l'apiculture.

M. PRÉVOST remercie des bonnes paroles qui lui ont été adressées, il reporte le mérite de l'activité de sa section sur le comité qui l'entoure.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant tout le banquet.

C. BRETAGNE.

Le programme de la journée du 12 mai comprenait une visite au rucher de notre ami M. Paintard, à Bonvard près Vandœuvres. A trois heures, plus de cinquante congressistes prenaient place dans une des voitures de la C. G. T. E., qui attendait devant l'Hôtel de l'Arquebuse, d'où elle nous transporta à Vandœuvres en moins de trente minutes.

Notre excellent collègue est l'heureux propriétaire d'une coquette petite villa et d'un magnifique verger dans lequel sont installées ses quarante et quelques ruches de différents systèmes. Toutes eurent l'honneur d'une visite minutieuse et nos braves petites amies les abeilles se montrèrent d'une humeur excellente, car personne ne fut piqué. On eût dit qu'elles s'associaient à cette fête que nous célébrions en leur honneur et nous en témoignaient leur reconnaissance à leur manière.

Nos jeunes apiculteurs se sont félicités d'avoir pu participer à cette visite, qui prit bientôt le caractère d'une conférence des plus intéressantes, grâce à l'amabilité et à la complaisance de quelques anciens praticiens, MM. Vielle, Bretagne, Prévost, etc., qui se faisaient un plaisir de répondre à toutes les questions et observations formulées par les novices. Nous leur adressons ici nos sincères remerciements. Inutile d'ajouter que les félicitations, bien méritées d'ailleurs, n'ont pas manqué à M. Paintard, qui nous réservait encore une autre surprise non moins agréable. Devant la jolie demeure de notre ami, une

excellente collation attendait les visiteurs, qui, disons-le en toute franchise, y firent honneur avec un bien légitime empressement. Aussi le caissier de la Société romande, M. Bretagne, a-t-il été bien inspiré en se faisant l'interprète des sentiments de gratitude de tous les assistants pour la cordiale réception que nous avait préparée notre collègue et ami Paintard. M. Bretagne a fait ressortir les avantages de ces réunions, au cours desquelles des hommes qui ne se sont jamais vus deviennent des amis intimes, et d'autres, qui s'étaient perdus de vue depuis de longues années, ont le plaisir de se rencontrer de nouveau et de revivre en quelques heures les belles années de leur jeunesse enfuie.

De chaleureux applaudissements ont prouvé à l'orateur qu'il avait touché juste et qu'il avait exactement interprété les sentiments de tous ses collègues.

Mais l'heure du départ a sonné, car les moments les plus heureux ont une fin. Une dernière poignée de main à nos aimables hôtes, M^{me} et M. Paintard, dont nous gardons le meilleur souvenir, et nous regagnons Vandœuvres, où nous attend le tram qui nous ramène à Genève, contents des heures délicieuses que nous venons de passer dans ce charmant coin du pays.

La soirée familière qui termina cette journée fut pleine d'entrain et de gaieté. Les productions de tous genres, mais toutes de bon goût, se succédèrent jusqu'à une heure bien tardive ou plutôt bien matinale.

(A suivre).

L. SIMONET.

L'APICULTURE ET LES ARABES

Au point de vue apicole les Arabes sont très adroits et beaucoup plus forts qu'un grand nombre de nos campagnards français. Leurs ruches sont en osier, en écorce de chêne-liège et rarement en poterie.

Les ruches sont placées horizontalement côte à côte, généralement sur terre et sur deux rangs superposés, le tout couvert de diss ou d'herbes. Elles mesurent environ 0 m. 20 cent. de diamètre sur 1 à 1 m. 20 de long; les deux extrémités sont fermées par une rondelle en paille ou en liège. Les rayons sont établis tous à bâtisse chaude; pour obtenir cette disposition l'Arabe a soin, en logeant son essaim, d'y placer auparavant, dans la direction choisie, un rayon de couvain pris à une autre Ieba (ruche) qu'il fait tenir au moyen de chevilles.

Pour récolter il retire la rondelle d'arrière et taille les rayons, puis celle de devant, et il emporte le tout à son gourbi.

Quand la saison est bonne, il retire trois à quatre litres de miel par ruche qu'il va vendre au marché. La cire provenant du pressurage du miel est mise en boules et vendue, ou du moins échangée, contre de petits bibelots à un colporteur juif.



Le rucher (arabe) de Sid Chernoune Abdelkader. — Douar Guerrouaou (Souma) Dép. d'Alger.

L'Arabe est très gourmand de miel ; aux noces et aux fêtes de sa religion il en consomme une grande quantité, soit en nature, soit en gâteau. Les riches font une boisson miellée composée d'eau, de jus de citron et de miel. Quand ils veulent régaler un Roumi, ils servent du beurre et du miel fondus ensemble et chaque convive, assis par terre sur la natte, trempe un morceau de galette dans le plat.

Les Arabes ont un moyen fort ingénieux de voler les ruches aux Européens. Ils se rendent au rucher, attachent une longue corde à une caisse servant de ruche, puis l'autre bout de la corde à un âne ou mulet, ils vont à la rivière, y noient les abeilles et prennent le miel. Ce tour m'a été joué à deux reprises en Algérie.

Les Arabes ne connaissent pas l'étouffage ; pour toutes leurs opérations ils se servent d'une sorte de sabot en terre garni de charbons ardents et de graines de tuvas ou autres brindilles. Ils ne prennent pas de voile et n'ont souvent même pas de pantalon, ce qui ne les empêche pas de n'être piqués que très rarement.

BOURGEAIS,
apiculteur à Bir-bou-Rekba (Tunisie).

Résultat des pesées de nos ruches sur balance en mai 1904.

STATIONS		Système de ruches.	Force de la colonie.	Augmentation nette.	Diminution.	Journée la plus forte.	DATE
Bramois	Valais	Dadant	moyenne	7300 gr.	—	2600 gram.	30 mai
Chamoson	»	»	faible	4500 »	—	1900 »	30 »
Ecône	»	»	moyenne	5700 »	—	1900 »	27 »
Mallens	»	Dadant-Blatt	bonne	8900 »	—	2800 »	31 »
St-Luc	»	Dadant	»	600 »	—	1000 »	20 »
Bulle	Fribourg	»	»	8100 »	—	1400 »	16 »
La Sonnaz	»	»	»	22400 »	—	2100 »	21 »
Baulmes	Vaud	Dadant-Blatt	»	17300 »	—	3700 »	29 »
Bournens	»	Dadant	»	17300 »	—	3700 »	29 »
Correvon	»	Dadant-Blatt	bonne moyen.	23300 »	—	3500 »	30 »
Novalles	»	Suisse modifié ^e	faible	10300 »	—	2500 »	29 »
Vuibroye	»	Dadant Blatt	moyenne	7400 »	—	1600 »	12 »
Panex s/Ollon	»	Dadant	faible	3300 »	—	1000 »	26 »
Préverenges	»	»	bonne	17900 »	—	2900 »	29 »
St-Prex (trou de vol t. à l'E.	»	»	moyenne	19600 »	—	3600 »	26 »
» » t. au N.	»	»	bonne	29900 »	—	5000 »	26 »
Belmont	Neuchâtel	»	»	7600 »	—	2500 »	29 »
Buttes	»	»	moyenne	2100 »	—	1200 »	26 »
Coffrane	»	»	»	8000 »	—	2800 »	26 »
Côte-aux-fées	»	»	assez bonne	6700 »	—	1700 »	26 »
Couvet	»	»	moyenne	—	2100 gr.	200 »	29 19 »
Les Ponts	»	Dadant-Blatt	forte	13400 »	—	3100 »	25 »
St-Aubin	»	»	moyenne	5300 »	—	2100 »	31 »
Cormoret	J. bernois	Dadant	bonne	3700 »	—	800 »	30 »
Delémont	»	»	forte	14800 »	—	3000 »	31 »
Tavannes	»	»	»	—	—	—	—

LES ABEILLES AU TRIBUNAL

Un apiculteur, M. Demilly, a été actionné l'an dernier par son voisin, propriétaire d'une vigne dont les raisins avaient été endommagés par les guêpes et par les oiseaux ; comme quelques abeilles avaient probablement profité de l'aubaine pour se désaltérer, le juge de paix condamna le propriétaire des abeilles. Voici, d'après l'*Apiculteur*, l'excellent jugement rendu par le Tribunal de Meaux.

Le Tribunal :

Attendu tout d'abord qu'il est scientifiquement démontré que, contrairement à celles des guêpes et frelons, par exemple, les mandibules des abeilles ne sont pas conformées pour perforer le raisin ; qu'elles ne peuvent puiser du suc que dans les grappes déjà percées soit par des oiseaux et insectes, soit sous l'influence de la température.

Attendu que les abeilles n'ont donc pu occasionner à la vigne litigieuse des dégâts susceptibles d'être appréciés.

Qu'en effet, de l'aveu même de Deschamps, son raisin est hâtif, destiné, non à la fermentation, mais à être mangé à la main.

Qu'ainsi il n'a plus de valeur dès que les grains ont été perforés.

Qu'en tous cas, étant donné que le raisin n'est pas mellifère, c'est-à-dire que l'abeille n'en doit pas être très friande, rien ne prouve que la destruction des raisins de Deschamps, qui n'a pas été et ne pouvait être commencée par les abeilles, n'a pas, au contraire, été achevée et consommée plutôt par des oiseaux et des insectes que par les abeilles dont s'agit, ou tout autant par les uns que par les autres.

Qu'en tout événement, si ces dernières ont participé à achever cette destruction, l'importance du préjudice à faire supporter par Demilly ne peut être déterminée.

Attendu en outre et surtout que ni les documents versés aux débats, ni des constatations qu'a pu faire M. le Juge de paix ne résulte la preuve que l'appelant est bien propriétaire des abeilles qui ont pu puiser du suc aux grappes des raisins dont il est parlé ; que d'autres ruches existent dans le voisinage et qu'il résulte des observations recueillies que les abeilles vont butiner à des distances relativement longues. Que cependant la preuve que Demilly était bien propriétaire des abeilles dont s'agit étant et est indispensable pour que puissent être appliquées à son encontre les dispositions des articles 1383 et 1385 du Code civil.

Attendu que l'intimé demande à prouver que les ruches de l'appelant, au nombre de vingt-sept, ne sont installées que depuis deux

ans dans le voisinage de son jardin ; que le raisin produit par la vigne n'a jamais, avant cette date, été endommagé.

Mais attendu qu'en raison de ce qui vient d'être dit ci-dessus, ces faits, même s'ils étaient prouvés, seraient inopérants. Qu'il n'échet d'appointer Deschamps à en rapporter la preuve.

En ce qui concerne la demande reconventionnelle de Demilly en trois cents francs de dommages et intérêts :

Attendu que ne justifiant d'aucun préjudice, il doit en être débouté.

Par ces motifs :

Dit n'y avoir lieu à l'enquête sollicitée par Deschamps.

Dit qu'il a été mal jugé, bien appelé.

Infirme la décision du Tribunal de paix de Lagny, en date du 16 octobre dernier.

Décharge Demilly des condamnations prononcées contre lui.

Déclare Demilly mal fondé en sa demande reconventionnelle, l'en déboute.

Ordonne la restitution de l'amende.

Et condamne Deschamps en tous les dépens de première instance et d'appel.

*
*
*

L'article 1383 du code civil français est analogue à l'article 50 et l'article 1385 semblable à l'article 65 du code fédéral des obligations. Les articles correspondants du code civil vaudois ont été rapportés par la loi du 31 août 1882 promulguée après l'entrée en vigueur du code fédéral des obligations du 14 juin 1881.

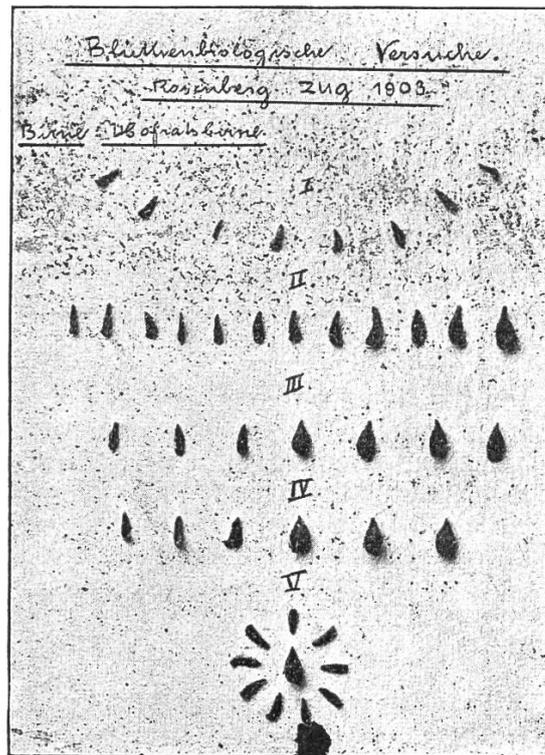
C. BRETAGNE.

ABEILLES ET FLEURS

M. J. Theiler, de Zug, publie sous ce titre les résultats d'expériences qu'il a faites sur la fécondation croisée ainsi que sur l'autofécondation. Ses observations ont porté sur une variété de poirier, le Conseiller de la Cour, dont les fleurs sont fertiles par l'autofécondation.

Au printemps 1902 et 1903, il entoura de sachets spéciaux une dizaine de bouquets de fleurs, de manière que l'accès en fut interdit aux abeilles.

Il obtint alors d'une centaine de ces fleurs en 1902 deux poires et l'année suivante une poire. La preuve était donc faite que l'espèce observée est propre à l'autofécondation. Sans doute, la quantité de fruits que portaient les autres branches de l'arbre témoignait hautement de l'importance des visites des abeilles.



M. Theiler a bien examiné les trois poires obtenues ; elles étaient un peu moins grandes que les autres du même arbre ; où la différence était plus sensible, c'était dans les pépins, comme le tableau ci-joint le montre. Dans le n° I on voit les pépins d'une poire obtenue par autofécondation ; ce sont des coques vides, sans germes, de misérables avortons. Les nos III et IV montrent des graines bien venues, rondes et vigoureuses. Sans doute il y en a aussi, surtout dans le n° V, de moins bien formées, comme cela arrive partout. Le n° II, quoique provenant du même arbre, présente un tout autre type ; ces pépins sont aplatis et brunâtres tandis que les autres sont d'un noir d'ébène. Est-ce l'influence du pollen ou le nombre très considérable de pépins obtenus qui ont produit cette différence ? M. Theiler ne veut pas se prononcer. Des expériences faites, il conclut :

1). Il existe des variétés d'arbres fruitiers autofertiles, mais leur nombre est très restreint.

2). Un fruit obtenu par l'autofécondation n'est pas normal et ses germes sont chétifs.

3). L'horticulteur devrait bien apprécier le service que les abeilles lui rendent en transportant le pollen d'une fleur à l'autre.

Traduit de la *Schweizer. Bienenzeitung*,
par U. GUBLER.

GLANURES

L'*Abeille de l'Aisne* publie le rapport de M. Laurent Opin, secrétaire général, dont nous extrayons ce qui suit :

« Le 7 novembre dernier, un de nos sociétaires de la Côte-d'Or m'écrivait que les employés de la régie lui avaient déclaré procès-verbal pour avoir fait du vin avec le miel provenant de sa récolte sans avoir fait la demande de sucrage. Immédiatement je faisais suspendre les effets du procès-verbal et m'adressais par l'intermédiaire de M. Ermant, député, à M. le ministre des finances. Le 21 janvier suivant M. Ermant recevait de M. le ministre des finances la réponse suivante :

« MONSIEUR LE DÉPUTÉ,

» Vous avez bien voulu me signaler que le service des contributions indirectes
» intervenait chez les apiculteurs qui emploient du miel à la préparation du vin
» destiné à leur consommation familiale et vous demandez si cette opération
» tombe sous le coup de la loi du 28 janvier 1903.

» La disposition de l'article 7 de cette loi s'appliquant exclusivement à l'emploi
» du sucre dans la vinification, les récoltants qui ajoutent du miel à la vendange
» pour fabriquer de la boisson en vue de leur consommation de famille ne sont
« dès lors tenus à aucune formalité.

» Agréiez, etc.

» *Le ministre des finances :*

» Signé : ROUVIER. »

Nous lisons dans l'art. 27 des statuts de la Fédération apicole Condroz et Hesbaye de Luxembourg (Belgique) :

Les membres du Comité fédéral et les membres du Conseil d'administration sont tenus d'assister aux assemblées auxquelles ils sont convoqués. En cas d'empêchement les commissaires fédéraux doivent en avertir le président de leur section et leur délégué suppléant. Deux absences non justifiées équivalent à une démission, etc.

Cet excellent article devrait être médité dans bien des pays.

M. Halleux recommande dans l'*Abeille* comme manière d'utiliser les râclures de rayons, contenant un mélange de cire et de propolis, de faire fondre cette matière avec de l'huile de lin pour enduire les toiles et mastiquer l'intérieur des ruches.

L'*Abeille* reproduit, d'après le journal des fabricants de sucre, l'article suivant :

« Le *Times* a publié deux lettres d'un apiculteur, qui ont mis en émoi le monde sucrier allemand.

Dans la première lettre, le correspondant du journal anglais communique que, pendant une période de pluie, ses abeilles auraient refusé le sucre qu'il leur présentait et qu'il avait acheté comme du sucre de Demerara. Ce sucre, disait-il, ne s'était pas dissous dans l'eau de pluie; c'était donc du sucre adultéré et c'est en Allemagne que ces sucres de Demerara falsifiés sont fabriqués.

Dans sa seconde lettre, le correspondant écrivait qu'un grand nombre de jeunes abeilles avaient succombé après avoir absorbé du même sucre, et que l'analyse de ce produit y décelait la présence du zinc. Un chimiste éminent de Londres lui avait dit que les sucres falsifiés étaient décolorés à l'aide de chlorure de zinc. La présence de cette substance dans le sucre était la cause de l'augmentation de la mortalité infantile par suite de diarrhée et autres maladies, le sucre contenant du

zinc étant surtout du sucré allemand, ce produit avait certainement *tué plus d'enfants que d'abeilles.* »

Nous soumettons les lignes qui précèdent à la méditation des apiculteurs et des parents qui donnent du sucre et non du miel à leurs enfants. C. B.

CONFÉDÉRATION SUISSE

POSTES

L'article 44, n° 4, lettre *c* du règlement des transports pour les postes suisses est complété et reçoit la teneur suivante :

« C. — Exceptionnellement et sans préjudice des autres restrictions, le maximum de poids admis est fixé à 10 kg. pour le *transport des abeilles*, des lapins, et pour les envois de volailles de toutes espèces. »

NOUVELLES DES RUCHERS

M. C.-P. Dadant, Hamilton, Illinois, 14 mai. — Notre printemps est froid et tardif. Les arbres forestiers n'ont pas encore tous leurs feuilles. Les ruches sont fortes, mais très légères; nous avons déjà nourri beaucoup.

M. Ch. Péloquin, Canada. — Ici au Canada nous avons eu un hiver très rigoureux qui a causé de grandes pertes à plusieurs apiculteurs. Ceux qui ont hiverné leurs ruches dans des caves hors de terre s'en sont mal trouvés; ma cave étant complètement en terre, de 83 colonies je n'en ai perdu qu'une seule par manque de provisions. C'est la première fois, depuis trente-trois ans, que j'hiverné aussi bien; mais je n'ai rien négligé pour préparer mes ruches pour l'hivernage, ce qui se fait ici en septembre,

M. Pont, Alex., Chamoson, 1^{er} juin. — J'ai rarement vu les ruches aussi bien préparées pour la récolte; sur soixante Dadant toutes ont la hausse garnie d'abeilles, de couvain et de miel, excepté cinq, entre autres celle sur balance. Trois Layens ont aussi la hausse bondée d'abeilles et déjà une jolie provision de miel. Dans huit jours, si tout va bien, nous devons mettre de secondes hausses.

La campagne aussi promet beaucoup; nous pouvons compter sur une grosse récolte de fourrage, de céréales et de fruits. La vigne a très belle apparence, mais malheureusement les maladies cryptogamiques sont à craindre par un temps chaud et orageux. A ce jour, sur septante ruches, nous avons eu dix essaims, c'est peu relativement.

M. Stahlé, past., Coffrane, 4 juin. — Le développement de nos ruches est assez retardé cette année; ce n'est que ces derniers jours que l'augmentation s'est fait sentir. La ruche sur balance est devenue populeuse et j'ai dû lui donner une hausse. Pas d'essaims jusqu'à présent.

M. Rey, curé à St-Luc, 5 juin. — Il y a une belle différence entre le résultat de cette année et celui de l'année passée; la balance qui accuse aujourd'hui pour le mois de mai 600 grammes d'augmentation, indiquait, en 1903, 12 kil. 550 gr. pour ce mois. Ce n'est pas la faute de la colonie qui est tout aussi forte, mais les abeilles n'ont guère pu profiter cette année de la floraison des dents de lion (1) à cause du mauvais temps. Les géraniums des prés, en fleurs actuelle-

1) Pissenlits.

ment, vont peut-être sauver la situation. La balance accuse aujourd'hui (5 juin) une augmentation de 4 kil. 300 gr.

M. Dulex, Panex s/Ollon, 6 juin. — Ce mois (mai) s'est distingué par de grandes variations de température. Les abeilles profitaient de tous les moments propices et emmagasinaient chaque jour de 300 à 500 grammes, mais le matin suivant, la bascule était de nouveau en équilibre. Les arbres fruitiers étaient magnifiques, mais donnaient peu de nectar.

M. Gay, Bramois, 8 juin. — Le bilan de ce mois de mai n'est pas brillant. Les populations étaient bonnes au commencement et se sont bien conservées; mais le temps, étant assez variable, a empêché la récolte.

Nous nous trouvons ici aux grands jours, où habituellement la bascule marquait les plus fortes hausses; mais cette fois elle est paresseuse; l'esparcette qui donne le gros de la récolte laisse à désirer sous le rapport de la floraison et il ne nous reste plus que trois semaines. Sauf un heureux imprévu, la ruche sur balance sera loin d'atteindre (ruche comprise) les 100 kil. qu'elle a quelquefois dépassés; elle ne pèse aujourd'hui que 62 kil.; quel chemin à faire encore!

M. J. Massy, Ecône (Valais), 6 juin. — L'hivernage a laissé à désirer chez nous; janvier a été trop chaud pour ne pas déranger les abeilles de nos colonies et pas assez pour permettre une sortie bienfaisante. La plupart de nos ruchées n'étaient plus dans leur véritable quartier d'hiver; beaucoup d'abeilles sortaient à la température de 0 à 1 ou 2 degrés C. pour ne plus rentrer. Quatre de nos colonies ont été très affaiblies de cette manière.

Le printemps n'a pas été très favorable non plus; les arbres fruitiers n'ont presque rien fourni aux abeilles, les dents de lion très peu, et pendant le mois de mai l'augmentation de la ruche sur balance n'a été que de 5700 grammes. Maintenant les colonies sont très fortes; à plusieurs il faut donner les secondes hausses pour loger les abeilles et empêcher l'essaimage. La consommation pendant l'hiver a été de 5800 grammes, du 1^{er} septembre au 31 mars.

M. Pahud, Correvon (Vaud), 14 juin. — La récolte est à peu près terminée dans notre contrée. 1904 sera d'une jolie moyenne pour nous; je compte faire dans mon rucher 15 à 20 kil. par ruche. La journée la plus forte a été le 8 juin avec une augmentation de 6 kil. Je n'ai pas eu d'essaims et dans les ruchers voisins l'essaimage a été faible. Une chose que j'avais déjà remarqué souvent et qui m'a frappé plus particulièrement cette année, c'est la supériorité de la fleur de dent de lion sur toutes les autres fleurs pour la production du miel. Le lendemain de l'Ascension, soit le vendredi 13 mai, les prés étaient encore tout jaunes; le samedi les fleurs étaient fermées et la balance baissait de beaucoup, quoique l'on eût encore les poiriers et les pommiers en pleine floraison et bien visités par les abeilles. Les arbres à noyaux (cerisiers, pruniers, etc.) donnent chez nous toujours plus de miel que les arbres à pépins.

M. F. Louis fils, à Izeron (Isère), 1^{er} juin 1904. — Le 21 mars j'ai trouvé mes ruches en bon état, sauf un peu de moisissure dans le bas de deux rayons de deux colonies; par contre, quel déchet dans la nourriture! Plus rien ou presque rien des 15 kil. que je leur avais laissés; j'étais obligé de nourrir sans plus tarder.

Les saules marsault et autres qui se trouvent en assez grande quantité dans notre propriété, eurent une belle floraison et les abeilles profitèrent de leurs beaux châtons, ainsi, qu'un peu plus tard, des nombreuses fleurs qui émaillèrent les arbres fruitiers par un temps relativement beau. Fin d'avril le couvain s'étendait, en moyenne, sur six cadres dans mes ruches, excepté dans les deux ruches sur balance qui possédaient l'une neuf cadres et l'autre, plus faible, quatre cadres seulement, Supposant que cette floraison des arbres fruitiers pouvait m'en dispenser, je m'étais abstenu du nourrissage stimulant. Et le résultat : colonies pas prêtes à temps ! ce qui était d'autant plus fâcheux que la première semaine de mai déjà la température de notre contrée dépassait la température même d'Alger (25 à 30° à midi et à l'ombre). La floraison s'en ressentait à tel point qu'elle partit quinze jours avant son époque habituelle et que les acacias, dont plusieurs milliers entourent mon rucher, et qui, cette année, pliaient sous le poids des grappes, secrétèrent du nectar en abondance à ce moment déjà.

Toutes ces considérations empêchèrent mes abeilles de récolter comme elles auraient pu le faire et si je n'avais pas eu par hasard la colonie n° 6 (essaïm secondaire du 28 juin de l'année dernière), je n'aurais pu me rendre compte de la rapidité avec laquelle une forte colonie peut remplir ses hausses, témoin les journées des 19 et 20 mai où elle récolta 18 kil. ; il est vrai que, par évaporation nocturne, elle en reperdait 3 kil. 100 gr, mais 14 kil. 900 gr. est quand même encore un joli résultat pour deux jours !

Pauvres petites ! quelle somme de travail ne donnent-elles pas ? et que de gens devraient prendre exemple sur elles !

En les regardant travailler, j'ai remarqué que lorsque les ventileuses, dans le courant de la journée, se répartissaient trop loin sur la planche de vol pour faire leur travail, des gardiennes arrivaient et d'une façon peu équivoque leur faisaient comprendre qu'elles étaient trop loin et qu'à cette distance elles usaient inutilement leur force à établir un courant d'air et qu'elles avaient donc à se rapprocher, ce qu'elles faisaient d'ailleurs d'assez bonne grâce.

Il en est de même lorsque les jeunes abeilles vont faire leur soleil d'artifice ; une certaine quantité se place sur la planche de vol et là, dans la position de battre le rappel, font vibrer leurs ailes pendant tout le temps que dure ce vol. Ne serait-ce pas pour avertir, par ce bruissement spécial, les retardataires de l'intérieur que le temps est propice pour s'ébattre un peu. Tout cela est-ce exact ? Ou est-ce effet de mon imagination portée à attribuer de l'intelligence à tous les êtres que Dieu a créés ?

J'ai soumis cet hiver mes rayons, sans les avoir fait nettoyer par les abeilles après la dernière récolte, aux émanations du sulfure de carbone¹⁾ et ils se sont fort bien conservés. Nulle trace de fausse teigne, mais cela ne me surprend que médiocrement, car grand Dieu ! quelle odeur ! Deux jours avant de les mettre dans les ruches je les exposais à l'air ; cela n'est guère compliqué et semble fort bien réussir.

1) Quelque bon que puisse être le sulfure de carbone, nous mettons nos lecteurs en garde contre ce produit dont les vapeurs très inflammables peuvent produire des accidents graves, voire même des explosions. C. B.

BIBLIOGRAPHIE

Conduite du Rucher. Calendrier de l'apiculteur avec trois planches et quatre-vingt-onze figures, par E. Bertrand. IX^e édition entièrement revue et corrigée (25^e à 29^e mille). Genève, librairie Burkhardt, 1904.

Il est rare de nos jours qu'un ouvrage sur une branche spéciale comme l'apiculture arrive en si peu de temps à sa neuvième édition et soit traduit dans six langues! M. Bertrand a eu l'heureuse idée de classer les instructions sous forme d'un calendrier, de sorte que même le plus novice trouve facilement et sans peine tout ce qu'il cherche. En suivant fidèlement les renseignements de ce guide si complet, si pratique, on est sûr de réussir¹⁾.

Annuaire de l'Apiculture belge, publié par la Chambre syndicale belge d'apiculture. Union professionnelle reconnue à Bruxelles. 1^{re} année. 1904.

Cet opuscule contient, à côté de renseignements officiels concernant le ministère de l'agriculture, les fédérations apicoles, les cours d'apiculture et une série d'articles présentant un grand intérêt au point de vue de la science et de l'histoire de l'apiculture en Belgique. Les dix-sept premières pages contiennent une biographie de Fernand de Lalieux de la Rocq avec sa photographie.

Le miel et son usage, par M. J. Dennler, rédacteur du *Bulletin d'Alsace-Lorraine*, 9^e édition, revue et corrigée. Cette petite brochure de quinze pages a pour but de vulgariser l'emploi du miel; les différents chapitres traitent des caractères du miel, de sa conservation, de ses qualités nutritives, de son usage dans la cuisine, de la fabrication de l'hydromel et de la limonade et de son emploi comme médicament. C'est un petit ouvrage bien propre à faire de la propagande et chaque apiculteur devrait se le procurer pour le joindre à ses envois de miel, d'autant plus que le prix est minime, 20 centimes l'exemplaire, et 10 centimes si on en prend une centaine. M. Dennler publie en même temps une feuille « Réclame » qui traite le même sujet; cette feuille se prêterait bien à être collée sur les bidons qu'on envoie aux clients.

U. GUBLER.

1) M. Bertrand a bien voulu faire don de deux exemplaires à la Bibliothèque de notre Société ce dont nous le remercions bien sincèrement. U. G.

Etablissement d'apiculture P. RUFFY, Delémont (Jura bernois)

A. POULY, successeur.

Abeilles italiennes, carnioliennes, du Jura et croisées.

— Prix de 1^{re} classe Genève 1896 —

		10-20 mai	20-31 mai	1 ^{er} -15 juin	15-30 juin	Juil-août	Sept.-oc.
Mère fécondée	Fr.	7.—	6.50	5.—	5.—	5.—	4.—
Essaim de 1 kg.	»	18.—	16.—	14.—	13.—	12.—	12.—
Essaim de 1 1/2 k.	»	22.—	20.—	16.—	15.—	14.—	14.—

Mères et essaims expédiés *franco* dans toute la Suisse. Caisses à essaims à retourner de suite *franco*. Transport garanti.

Italiennes et carnioliennes importées directement. Je recommande spécialement mes croisées italo-carnioliennes et autres, produites avec le plus grand soin d'après un système d'élevage tout particulier. — Rabais du 5 au 10 % suivant l'importance des commandes. — Paiement contre remboursement ou mandat anticipé.